Jonction

Volume 1 nº 2
Novembre 2005

LA LETTRE MENSUELLE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30

La 30, le plus grand chantier de la Montérégie

En Montérégie, tous savent que, une fois terminée, l'autoroute 30 deviendra un outil essentiel pour le développement économique, la circulation et la sécurité des personnes et des biens. Depuis deux ans, les initiatives prises par le gouvernement du Québec et le ministère des Transports (MTQ), en accord avec les recommandations du BAPE, nous permettent de constater que, après bien des études, nous sommes enfin passés aux travaux sur le terrain.

Nous avons fait du parachèvement de ce lien autoroutier, inachevé depuis trop longtemps, une priorité. Concilier la construction d'une infrastructure aussi importante avec le respect des intérêts de tous représente un défi de taille. Nous l'avons relevé. Nous avons déployé des efforts sans précédent dans la conception d'une telle infrastructure pour en réduire les impacts sur tous les aspects de son environnement. Mon collègue ministre des Transports, M. Michel Després, a également fait de ce dossier une priorité.

Aujourd'hui, tous les partenaires s'unissent pour saluer la réalisation de l'autoroute 30, pièce importante du développement économique de la grande région de Montréal. La Montérégie jouit d'un boom démographique unique au Québec, d'un dynamisme entrepreneurial vigoureux et d'une situation géographique enviable, au carrefour des marchés. Le parachèvement de la 30 permettra à l'ensemble de la Montérégie de mieux exprimer ses forces, de pousser encore plus loin ses relations d'affaires avec les marchés d'exportation et d'attirer sur notre territoire de nombreux investissements et projets structurants pour la création d'emplois et de richesse.

Le 21 octobre dernier, j'ai eu le plaisir de participer avec mon collègue Michel Després au lancement des travaux de la partie Est à la hauteur de l'autoroute 15 à Candiac. Comme ministre responsable de cette grande région et comme tous ceux qui ont participé à cet événement, j'ai éprouvé le sentiment de bâtir l'avenir.

Jean-Marc Fournier
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Montérégie

Dans l'ordre habituel : le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, le député de La Prairie, Jean Dubuc, la députée de Soulanges, Lucie Charlebois, la députée de La Pinière, Fatima Houda-Pépin, et le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després.

L'Entente Canada-Québec

Volet 1

Cette entente constitue le premier volet de l'entente de contribution financière sur le parachèvement de l'autoroute 30. Elle a pour but de permettre aux parties, soit les gouvernements du Québec et du Canada, de financer conjointement les études, les analyses, les documents d'appel d'offres et les travaux préparatoires d'aménagement des emprises.

Le Volet 1 de l'Entente couvre la période débutant au moment de l'annonce conjointe et se terminant lors de la signature prévue d'une entente contractuelle avec le concessionnaire privé. Le montant alloué pour le Volet 1, qui a été conclu le 21 mai 2004, est de 21 M$ et le document officiel de l'Entente est disponible sur le site Internet du MTQ à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca.

Canada Québec

Des travaux à l'Ouest afin de libérer l'emprise !

Pour construire les parties manquantes de l'autoroute 30, il faut d'abord libérer l'emprise nécessaire à sa construction. Cette démarche est en cours. Les évaluateurs de la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie doivent s'assurer que les travaux de construction pourront débuter selon les échéanciers prévus.

La partie Ouest est donc également en chantier, puisque l'obtention des décrets d'acquisition a permis d'entreprendre le processus depuis déjà plusieurs mois.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a récemment adopté une loi permettant de franchir le fleuve Saint-Laurent et le Canal de Beauharnois.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, ainsi que le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després, étaient entourés des élus de la région pour la pelletée de terre officielle.

Partie Est : début du chantier !

Les premiers travaux de parachèvement de l'autoroute 30 ont été entrepris alors que les ministres Michel Després et Jean-Marc Fournier ont procédé à la première pelletée de terre dans la partie Est, au sud de Candiac, de Delson et de Saint-Constant. En prévision de la construction de l'échangeur 15/30, à Candiac, le MTQ a entrepris l'aménagement de la « bretelle H », qui permettra le passage de l'autoroute 30 en provenance de l'ouest vers l'autoroute 15 en direction nord. Ces travaux seront effectués entre les mois d'octobre 2005 et de juin 2006.

Les travaux préparatoires de la bretelle H, soit la première phase des travaux, permettront au MTQ d'aller en appel d'offres dès le printemps prochain. Après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, le MTQ pourra entreprendre la construction du nouvel échangeur 15/30 dès l'été 2006. Cette deuxième étape de travaux s'échelonnera sur une période d'environ un an.

Par ailleurs, la bretelle H ne fait pas partie du tronçon Jean-Leman qui fait présentement l'objet d'études environnementales. De ce fait, les conclusions du BAPE à venir n'auront aucun effet sur sa réalisation.

Le coût des travaux de la bretelle H est évalué à 1,6 M$ et s'inscrit dans le budget global alloué pour la construction de la partie Est de l'autoroute 30, qui doit être ouverte à la circulation à la fin de l'année 2008.

L'autoroute 30 : c'est vraiment parti !

Quelques faits saillants pour la partie Ouest :

- 32 % de l'emprise requise appartient maintenant au MTQ;
- 22 % de l'emprise requise est libérée de toute entrave et prête pour le début des travaux;
- De nombreux encans et déplacements d'immeubles ont eu lieu dans les dernières semaines;
- Toute l'emprise devrait être la propriété du Ministère dans les prochains mois.

Pour nous joindre

Bureau de projet de l'autoroute 30
Bureau 13.10
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : (514) 873-0234
Télécopieur : (514) 864-2155

Courriel : bureaudeprojeta30@mtq.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mtq.gouv.qc.ca

Crédits photos : Lyne Galarneau

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada : ISSN 1715-748X